



Actionnaires, rentiez chez vous !

Mémo N° 39

Alors que le monde entier connaît une crise épidémique sans précédent et que l'économie est à l'arrêt dans une grande partie du monde, les actionnaires s'apprêtent eux à recevoir leurs dividendes, qui risquent encore de battre des records.

La déconnexion au réel

Les entreprises européennes sont une fois de plus les plus généreuses avec leurs actionnaires, faisant rêver à tous les investisseurs mondiaux. Sans parler des plus-values faites sur le cours des actions, le rendement s'établit à 3,7% par an. On est bien loin du rendement du livret A qui est passé de 0,75% à 0,5% au 1^{er} février sur décision de Bruno Le Maire qui conseillait aux français de « diversifier leurs placements », on comprend mieux pourquoi !

Ce ne sont pas moins de 60 milliards d'euros qui doivent être distribués par les entreprises du CAC 40¹. Alors que le gouvernement cherche à relancer l'économie avec un plan de relance qui s'établit pour l'instant à tout juste une dizaine de milliards d'euros, 40 groupes français vont à eux seuls dilapider 6 fois cette somme pour gaver des actionnaires déjà bien portants. Espérons au moins que ces mêmes groupes auront la décence de ne pas faire appel à l'État à cause de problèmes de trésorerie.

Le laisser-faire du gouvernement

Si seulement le gouvernement était aussi prompt à réguler et à intervenir sur le versement de dividendes que pour casser le Code du Travail... Alors que le gouvernement a dégainé immédiatement des ordonnances pour augmenter la durée maximale de travail hebdomadaire et rogner sur les congés payés des travailleurs, concernant les dividendes, Bruno Le Maire s'est contenté de déclarations incantatoires, demandant aux entreprises de « modérer » leurs dividendes. On voit toute l'efficacité de cette mesure quand deux jours après la BNP annonçait maintenir son AG et son dividende². Le coup de la « moralisation du capitalisme » n'avait pas fonctionné en 2008 ; il ne fonctionnera pas plus en 2020.

« Fort avec les faibles et faible avec les forts », le gouvernement reste fidèle à ses principes.

Même dans une tribune³ du quotidien libéral *L'Opinion*, on peut lire que de tels dividendes « ce serait revenir à une économie de la rente », si tant est que ça ne soit pas déjà le cas. Les entreprises tentent

¹ <https://www.boursorama.com/patrimoine/actualites/en-pleine-crise-boursiere-les-entreprises-europeennes-se-preparent-a-verser-des-dividendes-record-a14f308a31bc980ec96a2d1302a44a75>

² <https://www.boursorama.com/bourse/actualites/bnp-paribas-maintient-son-dividende-et-son-ag-3719d24ca8e026705ae8e225b124faf0>

³ <https://www.lopinion.fr/edition/economie/distribuer-dividendes-en-2020-est-contraire-a-l-interet-social-215053>

Mémo du Pôle Eco

de justifier cela par la nécessité de récompenser la fidélité de leurs actionnaires en ces temps difficiles et rassurer les futurs investisseurs en montrant que, quoi qu'il arrive, leurs dividendes seront toujours versés. C'est irresponsable.

Tous les efforts doivent être concentrés sur les plus précaires et les petites entreprises en difficulté dans cette période difficile, plus que jamais, l'heure n'est pas au gavage des actionnaires. Le gouvernement doit agir, par exemple en conditionnant son soutien au non-versement de dividendes ou tout simplement en les limitant ou les interdisant.

Montreuil, le 27 mars 2020